



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/ES-10/2
22 avril 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Dixième session extraordinaire d'urgence

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA DIXIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE
D'URGENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE*

Qui se tiendra au Siège de l'Organisation des Nations Unies
le jeudi 24 avril 1997, à 10 heures

1. Ouverture de la session par le chef de la délégation de la Malaisie.
2. Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.
3. Pouvoirs des représentants à la dixième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale :
 - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs;
 - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
4. Adoption de l'ordre du jour.
5. Mesures illégales prises par les autorités israéliennes à Jérusalem-Est occupée ainsi que dans le reste du Territoire palestinien occupé.

* Publié conformément à l'article 16 du règlement intérieur.